

# NET-ENTREPRISES.FR



## PLUS DE SIMPLIFICATION AU SERVICE DES ENTREPRISES



## Sommaire

---

- Intro** **Toujours plus de simplification**  
L'équation d'un succès collectif *p.3*
- 1. L'identité numérique d'une entreprise**  
« Dites-le nous une fois » *p.4&5*
- 2. La DSN**  
La preuve par 26 et plus *p.6&7*
- 3. Le tableau de bord**  
Un outil de pilotage partagé *p.8*
- 4. Un large bouquet de services**  
Pour les entreprises *p.9*
- 5. Le module mandat**  
Focus sur l'un des services *p.10*
- 6. Notifications et nomenclatures**  
Des retours industriels *p.11*
- 

**net-entreprises.fr**  
aujourd'hui

**3 millions**

d'inscrits au patrimoine  
de net-entreprises.fr

**21 millions**

de données de salariés  
collectées sur le privé et  
26 millions avec le public  
d'ici 2022

**45 procédures  
en une**

via la DSN

**38 millions**

de déclarations déposées par  
année sur net-entreprises.fr

**Une coopération inédite  
entre acteurs de la sphère  
publique et privée...**

- Organismes de Protection Sociale
- Représentants de la prévoyance collective, de la mutualité et des assurances
- Éditeurs de logiciels
- Experts-comptables
- Organisations patronales et syndicats de salariés

**...Pour mutualiser  
expertises et moyens !**

# Toujours plus de simplification au service des entreprises

Le collectif du GIP-MDS est à l'initiative du portail **net-entreprises.fr**, ouvert en 2000 avec une seule déclaration en ligne et... aucun inscrit !

## L'ÉQUATION D'UN SUCCÈS COLLECTIF



**UN COLLECTIF INÉDIT**, le GIP-MDS, Groupement d'Intérêt Public de Modernisation des Déclarations Sociales



**UN OBJECTIF COMMUN**, la simplification au service des entreprises



**UNE EXPERTISE ÉPROUVÉE** sur des projets d'envergure : Déclaration Sociale Nominative, Prélèvement À la Source...



**DES DONNÉES** de qualité et sécurisées

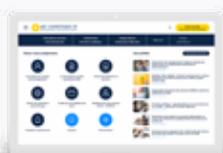


**NET-ENTREPRISES.FR, UN PORTAIL UNIQUE** pour toute la sphère sociale



**UN BOUQUET** de services

Grâce à son expertise, **net-entreprises.fr** n'a cessé d'élargir son offre de services. Dans cette logique, les **Pouvoirs Publics** lui ont confié une succession de grands projets numériques : la création d'un portail commun dès 2000, la mise en place de la **DSN** dès 2013, la mise en oeuvre du Prélèvement À la Source (**PAS**) et du Prélèvement À la Source pour les Revenus Autres (**PASRAU**) en 2019, l'accompagnement de la **généralisation de la DSN à l'ensemble de la Fonction Publique** entre 2020 et 2022 et d'une manière générale, l'animation d'une **véritable industrialisation des échanges entre les entreprises et l'administration**.



Les démarches des entreprises sur ce **portail commun** pour leurs déclarations sociales en ligne sont :  
**gratuites + simples + sécurisées**

## Et encore ?

La capacité collective à **co-construire des projets complexes** permet d'envisager de **nouvelles mutualisations** sous forme de **nouveaux services**. Cela évite à chaque organisme de développer sa propre solution et de démultiplier les coûts.

# L'identité numérique d'une entreprise



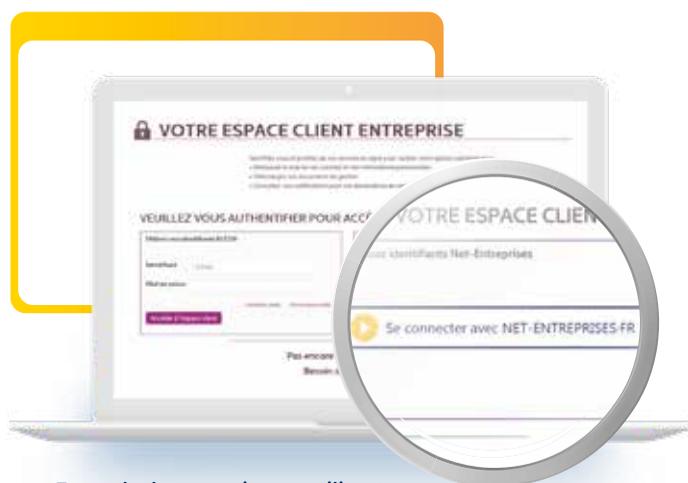
Grâce à son identifiant [net-entreprises.fr](http://net-entreprises.fr), une entreprise peut se connecter aux sites des organismes qui ont déployé notre service d'identité numérique partagée. Nous appliquons le principe du « Dites-le nous une fois », comme pour l'identifiant France Connect des citoyens.

L'identité numérique est déjà partagée pour :

- Le site dédié au **Compte Professionnel de Prévention** de la CNAV
- Le site **jedeclare.com** des experts-comptables
- Le site d'**un organisme de prévoyance**
- L'accès aux **taux AT/MP** pour l'Assurance Maladie
- L'accès au compte employeur du **Compte Personnel de Formation**, le CPF, pour la Caisse des Dépôts

Elle le sera bientôt pour le Ministère du Travail pour le **diagnostic égalité professionnelle** et pour la **CRPCEN** (Caisse de Retraite et de Prévoyance des Clercs et Employés de Notaires).

« Dites-le nous une fois ! »



Exemple de connexion en utilisant son identité d'entreprise

## Deux modalités possibles

### 1. Accès entre portails partenaires : l'interopérabilité

L'interopérabilité permet de mettre en relation des identités entre portails partenaires.

**Pré-requis :** l'utilisateur doit s'inscrire sur les deux portails et associer ses inscriptions une première fois. Par la suite, il s'authentifie sur l'un ou l'autre des portails et navigue entre eux sans nécessité de réauthentification.

**Exemple :** un expert-comptable qui accède à **jedeclare.com** peut cheminer vers [net.entreprises.fr](http://net.entreprises.fr) pour valider la charte DSN sans avoir à s'authentifier à ce niveau.

### 2. Accès par « MAG », Mire d'Authentification Générique

Le site partenaire délègue à [net-entreprises.fr](http://net-entreprises.fr) les traitements d'inscription et d'authentification de manière totalement transparente pour l'utilisateur.

La saisie des données d'inscription et d'authentification est déportée vers un autre organisme en véhiculant ce qui est déjà connu sur [net-entreprises.fr](http://net-entreprises.fr) grâce au stock de 3 millions d'entreprises inscrites.

L'authentification « MAG » évite au site partenaire d'investir sur toute la logique de gestion des inscriptions.



# Les bénéfices

La gouvernance d'une identité numérique partagée est un système gagnant / gagnant.

## 1. SIMPLIFIER

- **Moins de mots de passe** pour les entreprises et les utilisateurs
- **La suppression d'un contact se fait en un seul lieu !**

## 2. MUTUALISER LES MOYENS

- **Chaque organisme n'a pas à investir lui-même dans un système d'identification**

## 3. FIABILISER LES CONTACTS

- Des actions d'**amélioration continue** garantissent la qualité des contacts : la fiabilité des adresses mail et leur délai d'expiration sont par exemple régulièrement testés et purgés.



### Qu'est-ce qui définit l'identité numérique d'une entreprise ?

- La reconnaissance de cette identité SIRET + nom + prénom est gérée au niveau du portail.
- Le SIRET est contrôlé par le référentiel partagé sur net-entreprises.fr.

SIRET



UN NOM



UN PRÉNOM



UN MOT DE PASSE



### Une mise en œuvre souple et rapide

Ce service est livré sous la forme d'un package, facile à intégrer par le Système d'Information (SI) de l'organisme.



De nouvelles mutualisations sont possibles pour continuer à offrir davantage de simplification aux entreprises.

### Un nouveau service arrive ?

« MAG » permet d'y accéder tout de suite en pleine sécurité.

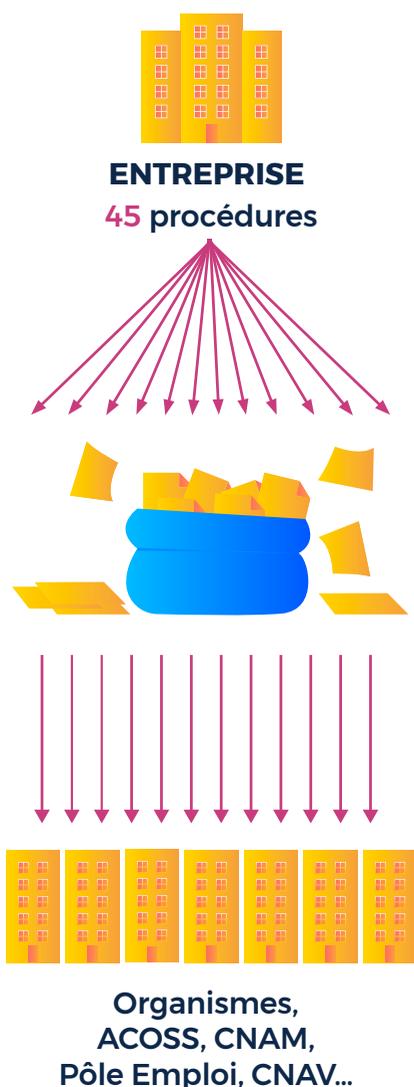


# La DSN, la preuve par 45 et plus

La DSN, Déclaration Sociale Nominative, a remplacé 45 procédures. Ce flux unique mensuel est désormais le seul canal de transmission des données sociales pour tous les employeurs du secteur privé depuis janvier 2017. Et d'ici 2022, toute la Fonction Publique sera à son tour entrée en DSN.

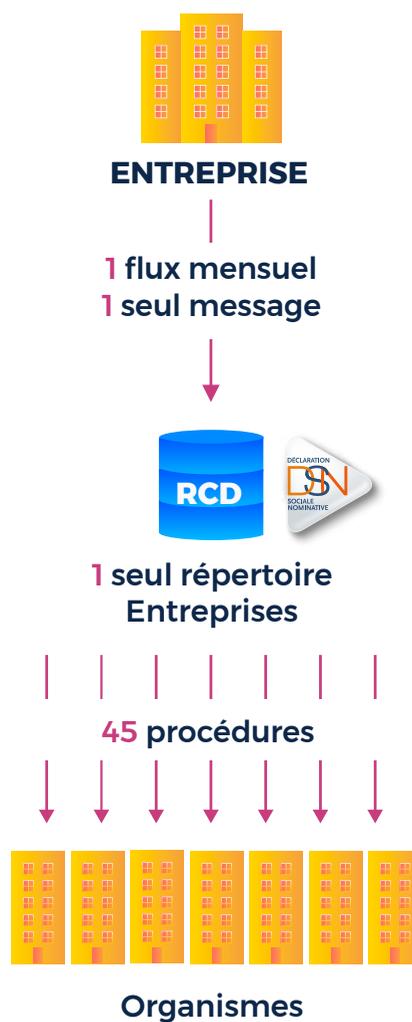
## Avant la DSN

Des normes, des rythmes, des périodicités, des messages et des stockages multiples



## Avec la DSN

L'entreprise est connue une fois et fait une seule démarche



# La DSN est une photo de la paie

**Grâce aux transmissions automatisées, les déclarants et les gestionnaires de paie n'ont plus à se préoccuper des différentes mises en forme et descriptions des mêmes données sources : celles de la paie.**

## Les données de la DSN :

- L'identification de l'employeur et du salarié
- Les caractéristiques de l'emploi exercé
- La rémunération versée au salarié
- Des éléments de cotisation

**La collecte des données est mutualisée et partagée avec les organismes de protection sociale selon leurs besoins.**

Des signalements d'évènements (arrêts de travail, fins de contrats de travail, etc.) complètent le dispositif mensuel s'ils sont indispensables à connaître en cours de mois.

## Pour réussir ce flux unique mensuel, nous avons :

- Amené les organismes et les entreprises à **parler un langage commun**, à travers la normalisation des données
- Pris le parti de nous baser seulement sur les données de paie connues de l'employeur : **chaque information est demandée une seule fois**
- Co-construit avec l'ensemble des acteurs **un dispositif en capacité d'évoluer pour prendre en compte d'autres besoins.**



### Les conditions de succès de la DSN appliquées au PAS

La DSN a servi de socle au PAS. L'enjeu fut de faire coïncider législation fiscale et principes de la DSN, son rythme mensuel et l'appui d'une déclaration sur le SIRET. Un système similaire s'est ajouté sur les Revenus Autres, PASRAU.

## Évolutions DSN 2021 et 2022

### 2021

- **Fin de contrat de travail unique**, FCTU, incluant les contrats courts
- Signalement d'amorçage des données variables pour **recupérer immédiatement le taux du PAS** et déclencher l'affiliation d'un salarié auprès des organismes complémentaires
- Remplacement de la **DOETH**
- Transmission industrielle des **taux AT/MP**
- **Recouvrement des cotisations chômage**
- Gestion des **fins de contrats des expatriés et intermittents**
- **Gestion automatique de la mutation des salariés**
- **Signalement d'erreur vers l'employeur** sur intervention des salariés après consultation de [mesdroitssociaux.fr](https://mesdroitssociaux.fr)
- ...

### À compter de 2022

- Recouvrement de la retraite complémentaire par l'Urssaf
- Taxe d'apprentissage
- Pré calcul de l'index Egalité Femmes/Hommes
- Arrêt de travail en temps partiel thérapeutique
- Intégration de Mayotte et Monaco pour les formalités relevant de la sécurité sociale Métropole
- Réception automatisée des effectifs généraux et OETH calculés par l'Urssaf et la MSA
- ...



Pour accompagner ou anticiper la mise en place de la DSN, une base de connaissances est disponible sur [net-entreprises.fr](https://net-entreprises.fr).

# Le tableau de bord

## Un outil de pilotage partagé

Grâce au tableau de bord DSN et à ses extensions, l'entreprise accède à une vue d'ensemble des actions qu'elle a faites et de leurs conséquences. En outre, le tableau de bord DSN et celui de [net-entreprises.fr](https://net-entreprises.fr) ouvrent l'accès aux services spécifiques sans recouvrement des organismes.



### Le tableau de bord permet :

- La vérification des données
- La bonne prise en compte des droits des salariés
- Des démarches déclaratives simplifiées pour le gestionnaire de paie
- L'amélioration continue des systèmes de paie



## Les informations disponibles sur le tableau de bord

- **États de prise en compte** : reçu/traité/envoyé aux organismes destinataires /rejeté
- **Certificats de conformité** : **DSN OK** (mais les CRM restent à vérifier)
- **Bilans d'anomalies**
- **Comptes rendus métiers (CRM)** : chaque organisme intègre les éléments transmis dans son système et analyse la cohérence des données transmises dans les déclarations afin d'en **garantir la fiabilité**. Suite à cette analyse, il met à disposition un « compte rendu métier » (ou CRM) sur le tableau de bord, en précisant les anomalies ou en confirmant la qualité des déclarations : CRM CNAM pour le signalement des arrêts de travail ou DGFIP avec les taux PAS à appliquer, bilans Urssaf ou Agirc-Arrco...
- **Bilans des Organismes Complémentaires (OC)**
- **Autres bilans complémentaires** : BPIJ\* de la CNAM pour suivre le paiement des Indemnités Journalières, Attestation Employeur Rematérialisée pour le Pôle emploi, services + de l'Urssaf...
- **Gestion du Compte Personnel de Formation**, le CPF, en complément des droits de base du salarié sur la formation, l'employeur peut faire des abondements
- **Index égalité Femmes-Hommes** : le service de saisie des éléments est accessible à partir de [net-entreprises.fr](https://net-entreprises.fr)
- **Le bouquet net-entreprises.fr à votre service s'étend progressivement**

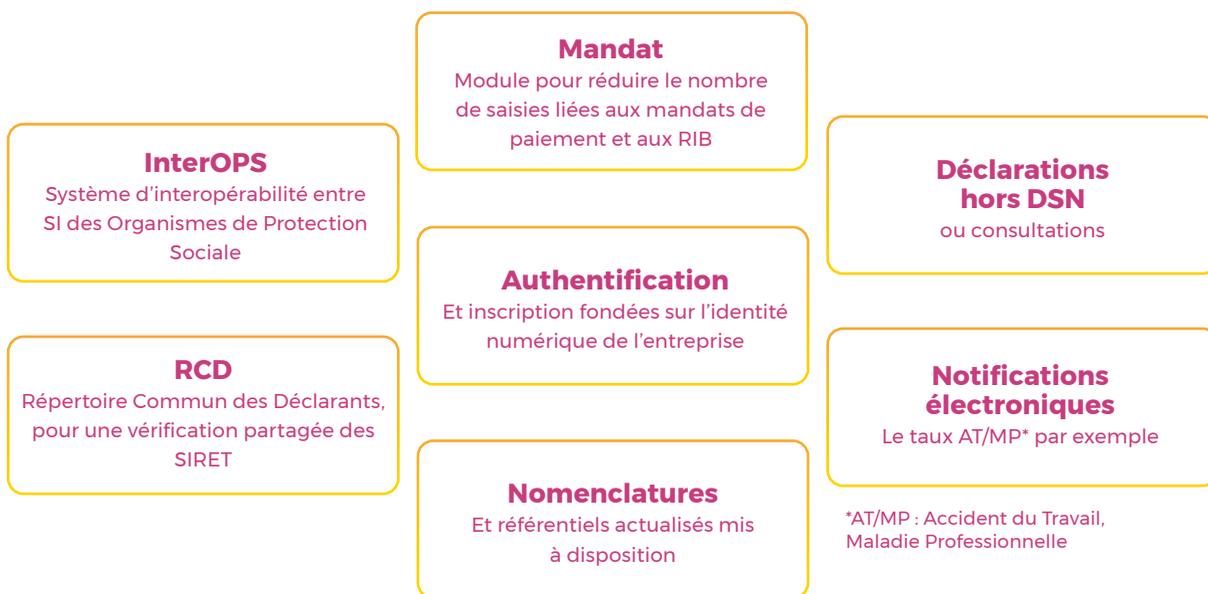
\* BPIJ : Bordereaux de Paiement des Indemnités Journalières



# Un large bouquet de services

## Pour les entreprises

Le GIP-MDS a constamment développé de nouveaux services pour répondre aux demandes de ses membres et pour trouver des solutions aux besoins RH des entreprises.



### ► Zoom sur InterOPS

La sphère sociale a créé en 2004 **un standard d'échange**, InterOPS, pour sécuriser et faire **inter-opérer les Systèmes d'Information des Organismes de Protection Sociale**. Elle a confié au GIP-MDS la gestion des modules qui ont permis la mise en place de ce standard. Fort de son succès, il fait partie des protocoles recommandés dans le Référentiel Général d'Interopérabilité (RGI) et il a récemment évolué afin de s'intégrer dans l'architecture de la Plateforme d'Etat, avec une déclinaison dans une technologie de type REST.

Le GIP-MDS peut diffuser la « suite jeton » sur demande de ses membres pour **trois types d'usage** :

- L'accès à un portail
- L'échange sécurisé entre applications
- Le cheminement sécurisé d'un internaute entre plusieurs sites

### ► Les déclarations ou les consultations hors DSN

Une quinzaine de **déclarations développées par des membres** du GIP-MDS sont **accrochées** à [net-entreprises.fr](http://net-entreprises.fr) : **Taux AT/MP, Attestation employeur Pôle Emploi, etc.** **L'utilisateur arrive directement sur le service** dans des conditions de sécurité et de traçabilité de [net-entreprises.fr](http://net-entreprises.fr) et **bénéficie d'une simplification de plus.**

Le portail **héberge également des services ou déclarations autres que la DSN**, via une délégation de maîtrise d'ouvrage qui inclut la conception, l'hébergement, l'exploitation, avec ou sans le recours au module mandat : **à l'instar de la C3S...** En outre, pendant 20 ans et encore pour 1 an, le GIP-MDS a hébergé les anciennes applications partagées, DUCS et DADS-U.

# Le module mandat

## Focus sur un service mutualisé

Les entreprises bénéficient d'un module mandat de paiement pour acquitter la DSN pour certains partenaires, la C3S, la DUCS et certaines cotisations du Régime Agricole ou de régimes spéciaux sur le portail net-entreprises.fr. Les mandats existants ou les RIB enregistrés lorsqu'un créancier est déclaré par l'entreprise sont réutilisés sans que l'utilisateur n'ait besoin de les re-saisir.

Le module mandat a été conçu dans la même logique du « Dites-le nous une fois » et offre un espace sécurisé pour stocker les mandats. Il peut être facilement inséré dans un parcours déclaratif pour un ou plusieurs créanciers. Le bénéfice pour les usagers serait qu'il soit à terme, pour les entreprises qui le souhaitent, une interface unique de saisie des mandats. Un mandat pour un même créancier peut être réutilisé pour plusieurs déclarations.

Les organismes qui souscrivent au module mandat bénéficient de l'investissement déjà réalisé et n'ont pas à créer leur propre module. Ils peuvent ainsi mettre à disposition l'outil de gestionnaire des mandats et les contrôles tels que la vérification de la validité des mandats par rapport au fichier Banque de France. Leurs utilisateurs peuvent également accéder à l'interface de saisie, acquittement et impression des mandats.

### Fonctionnalités du module mandat

-  **Créer un mandat**
-  **Acquitter un mandat**
-  **Imprimer un mandat**
-  **Révoquer un mandat**  
(qui a été acquitté)
-  **Rechercher un mandat**  
(pour savoir si un mandat est acquitté)
-  **Mise à jour du référentiel des codes banques et guichets**  
(Base Banque de France)
-  **Mise à jour du référentiel des créanciers**
-  **Mise à disposition des mandats via une extraction**

# Notifications et nomenclatures

## Des retours industriels

La mutualisation des services autour du portail a permis de développer des retours industriels avec des notifications dématérialisées, telles que l'envoi du taux personnalisé du PAS ou l'abonnement aux notifications dématérialisées des taux AT/MP.

## Un double enjeu !

### 1- Industrialiser la paie

#### Net-CRM

L'application Net-CRM est un flux retour de la DSN en API. Il propose des **comptes rendus métiers automatiques machine to machine** : si un organisme met à jour un taux ou détecte une erreur dans la paie d'un mois, les éléments pour que la paie du mois soit bonne sont automatiquement adressés à l'employeur ou au tiers déclarant.

#### Mise à disposition de nomenclatures

Les éléments réglementaires sont directement intégrés aux logiciels, qu'il s'agisse de taux spécifiques, de nomenclatures ou de tables de référence. Les mises à jour sont alors notifiées automatiquement aux utilisateurs abonnés.

Les déclarants disposent d'un ensemble de référentiels à télécharger par leurs soins pour garantir la conformité des éléments transmis. Le serveur de nomenclatures et les mises à jour de ces référentiels sont gérés de manière industrialisée, avec l'envoi d'une notification des mises à jour aux abonnés. Le déclarant peut accéder à une note qui expose le différentiel entre deux versions de nomenclatures.

### 2- Fluidifier les notifications officielles

L'objectif est de délivrer des envois officiels tracés qui remplacent les lettres recommandées, sous forme de notifications électroniques.

#### Fonctionnalités des notifications électroniques

- Gestion d'inscription des déclarants aux notifications
- Interface de création de modèles de notifications
- Diffusion des notifications par mail, API ou tableau de bord, selon le choix de l'utilisateur à l'inscription
- Mise en place d'un service d'acquiescement pour les envois officiels, avec traçabilité de leur prise en compte
- Stockage des notifications par entreprise avec suivi des acquiescements
- Mise à disposition d'un accès de synthèse aux tableaux de bord spécifiques



L'amélioration des processus d'automatisation pour la collecte et la publication de ces nomenclatures se poursuit pour minimiser la charge, les risques d'erreurs et les délais de publication.

# LE PRINCIPE DES SERVICES NET-ENTREPRISES.FR " DITES-LE NOUS UNE FOIS "



**NET-ENTREPRISES.FR**  
GIP Modernisation des déclarations sociales

URSSAF - AGIRC-ARRCO - CNAV - CNAM - CNAF - PÔLE EMPLOI  
UNÉDIC - MSA - UCF CIBTP - CS - CRPCEN - CTIP - FFA  
MUTUALITÉ FRANÇAISE - CRPNPAC - CPRPSNCF - CNIEG - CAMIEG  
ENIM - CAVIMAC - CNBF - CDC - RAFP - IRCANTEC - CNRACL  
CFDT - CPME - CGT - CGT-FO - CSOEC - FNSEA - MEDEF  
SYNTEC NUMÉRIQUE - UNAPL - U2P